

Question – BAPE Arianne Phosphate (Le 29 avril 2015)

Est-ce qu'il y a une stratégie établie afin d'assurer le développement du transport du minerai pour les projets miniers situés au nord du 49^e parallèle (Société du Plan Nord)?

Le document « Le Plan Nord à l'horizon 2035 », rendu public par le gouvernement du Québec le 8 avril dernier, indique que l'accès au territoire est une des quatre conditions de réussite. Plusieurs priorités d'action pour le plan 2015-2020 sont liées au secteur du transport et à son adaptabilité aux spécificités du territoire nordique.

Parmi ces priorités, le gouvernement entend élaborer des politiques et directives relatives à la planification, au financement, au déploiement et au partage de l'utilisation des infrastructures de transport sur le territoire du Plan Nord.

Plus spécifiquement, le gouvernement, par l'intermédiaire de la Société du Plan Nord et en collaboration avec le ministère des Transports du Québec, coordonnera l'élaboration et la concrétisation d'un plan global et intégré des différents modes de transport sur le territoire du Plan Nord. Pour ce faire, il sollicitera la collaboration et la participation des ministères et des organismes publics concernés, des instances régionales, dont la Société de développement de la Baie-James, les nations autochtones et les entreprises déjà présentes sur le territoire ou en voie de le devenir.

Le transport du minerai fera partie intégrante de cette stratégie de développement qui devra prendre en compte les caractéristiques propres aux projets miniers.

Plusieurs projets permettant de développer et d'assurer le transport se sont concrétisés ou sont en cours de réalisation au nord du 49^e parallèle :

- Le gouvernement s'est entendu avec la minière Stornoway afin de partager équitablement le coût de construction de la route des Monts Otish (route 167) pour le projet Renard, permettant ainsi des économies de coûts et une route adaptée aux besoins.
- Le gouvernement a réservé une enveloppe de 20 M\$ pour la réalisation d'une étude de faisabilité, en collaboration avec deux compagnies minières, liées au développement du réseau ferroviaire entre la fosse du Labrador et Sept-Îles, notamment par l'option de construire un nouveau lien. Les résultats sont attendus pour décembre 2015.

Le Plan Nord planifie également, dans ses priorités d'action 2015-2020, des objectifs et des actions concrètes afin d'assurer un réseau de transport pérenne, sécuritaire et adapté aux caractéristiques du territoire nordique :

- Assurer l'accessibilité et développer la capacité du Port de Sept-Îles pour répondre aux besoins des compagnies minières;
- Assurer le développement du réseau routier :
 - En définissant une stratégie gouvernementale de financement pour le prolongement de la route 138 et pour l'amélioration de la route 389;
 - En assurant un financement adéquat des travaux d'entretien et de réfection de la route de la Baie-James;
 - En entreprenant les travaux de réfection de la route reliant Schefferville à Kawawachikamach.